VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans la succession de Helen C. Haley, No 46,8 5 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville autrefois Douane, Bourgogne, Bienville et Canal, mesurant, en mesure américaine 32 pi. de 9 pouces de face à la rue Iberville, autrefois Douane sur 156 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Ladite façade mesure commençant sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nichols Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagan ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans pour billet ou billets garantis par hypothèque à privilège et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hy Chiapella, avocat.

7 mai—7 14 21 28 — juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire de W. H. Howcott vs Ellen St. Geme et als No 73,30— du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1º Un certain ilet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné comme ilet 641 (autrefois ilet 303 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième, Peach, Jefferson (Joliet) et Cambronne.

2º Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'ilet 646 (autrefois ilet 302 B), lesdits lots contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Ord Drury, 298 pieds de face à la rue Jefferson (Joliet) 138 pieds sur le Chemin Coquille du Camp de la Nouvelle Orléans et 256 pieds sur la ligne divisant lesdits lots des lots Nos 2 et 9 d'après le plan de L. J. Pilié, daté du 12 janvier 1838.

3º Un quart d'intérêt non divisé dans un certain lot de terre situé dans le ... District de cette ville, désigné comme ilet No 477 et borné par les rues Rochechouart, Dorgenois, Melpomène et Thalie.

4º Un quart d'intérêt non divisé dans un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet 447 et borné par les rues Galvez, Melpomène, Johnson et Thalie.

5º Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard se trouvant à une courte distance du bas de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le Comté 12 S. R. 12 E. désignée comme lot 35 dans les sections 34 et 35 d'après un plan de B. Buisson, le 6 mai 1819. Ladite étendue de terre contenant environ 242.59 acres. Cette propriété sera simplement décrite et vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs payant les taxes de 1905. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte ou actes de vente pardevant M. W. Patton, notaire aux frais des acquéreurs.

Wm Winans Wall, avocat.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District.

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double 139 141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder

JEUDI Le 15 JUIN 1905

Mlle Katie Forester et als vs les mineurs Harry Edward McNeely et als.

No 75,604—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Séguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No trois, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc., cour et banquette pavées, connu comme les Nos 209-211 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Séguin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 21, borné par la rue Peter, (maintenant avenue Pélican) les rues Séguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 28 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc., la cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 213-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Séguin.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican et désigné comme lot No Trois d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc. et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842 mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente; l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jno Watt Duffy, avocat pour les demandeurs, Bureau No 204, rue du Camp.

Osmond O. Collins, Esq., Edgar M. Cahn, Esq., T. F. Hill, avocats pour les défendeurs.

14 mai—14 21 28 juin 4 11 14 15

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, 2916 NORD REMPART.
LE COTTAGE DOUBLE, 3901-03 RUE ST CLAUDE,
Et deux lots vacants contigus au cottage double,
A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE Mme SYLVIANE L. EASTON.

No 76,051—Division B. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit ordre daté et signé le 17 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 20 juin 1905 à midi, la propriété ci-après décrite:

1º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Craps (ou Bourgogne), Amour (ou Remparts) et Marigny, désigné par la lettre D sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, daté le 8 mars 1874, au devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 2 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Remparts) sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue N. Remparts.

2º Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant cinquante cinq pieds sur la rue St Claude, la même largeur dans le fond, et cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Alvar, formant l'encoignure des rues St Claude et Alvar et consistant du tout du précédent lot No 1 et partie du précédent lot No 2, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire, dans lequel il est désigné par la lettre A. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 3901-03 rue St Claude.

3º Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consistant de parties des précédents lots nos deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4º Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne), Marais et Barthelemy, laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face rue St Claude, la même largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles, et consiste de parties des anciens terrains Nos 3 et 4, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la partie à crédit s'il y en a devant être attestée par des billets à ordre portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, acquéreurs assumant le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en outre le prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zach Spearing, notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

20 mai—20 21 28—juin 4 11 18 20

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Productif Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin.

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI le 20 juin 1905, il sera vendu par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, ——— à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve B Hanewinkle, No 76,030, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tremé, désigné par le No 2 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 13 septembre 1855 et déposé pour référence comme plan No 50 du livre de plans No 1 en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant dans le fond à une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jacob Légier, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 20

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Cottage Double,

1314 1316 RUE MANDEVILLE, entre les rues Urquhart et Villeré.

JEUDI 15 JUIN 1905

Mme Nathalie Wilson vs Mme Madeline Thomas—No 75,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 avril 1905, et signé en cour ouverte le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Urquhart, Villeré et Marigny, lequel dit lot est désigné par le No 3 de l'ilet 57 et mesurant 31... de face à la rue Mandeville par une profondeur de 118.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant sur un côté sept chambres, et de l'autre côté cinq chambres, citerne, hangars, etc, cour.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peters, notaire. Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat de la demanderesse. A. A. Calongne, avocat de la défenderesse.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages très commode et centrale.

No 1510 RUE CARONDELET

Près de la rue Melpomène.

Succession de Loraine Beeman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 836 rue Carondelet, près Union—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Loraine Beeman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr. il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Melpomène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 1— sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds cinq pouces (25 5 0) de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110 0 0) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant l'élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet, confortablement subdivisée en vestibules spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestique, etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger, gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans égal, à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.

William C. McLeod, avocat des héritiers absents.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2930 RUE CALHOUN
Nos 3938-40 RUE TCHOUPITOULAS.
Nos 2950 52 RUE TCHOUPITOULAS.
No 3809 RUE CONSTANCE

Dans l'affaire de MICHEL DUTREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTEMPS vs Mme FRANCINE CAZALOT.

No 76,660—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 7 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1º Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les numéros quinze et seize dudit ilet sur un plan de ... de plans en l'étude de Selim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2º Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un Livre de plans annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Treize formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz.

3º Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 109 de Burtheville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau maintenant rue Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun désignés comme lots un, deux, trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de John Bendernagel, notaire daté le 27 mars 1863, les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor maintenant Magnolia et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, le lot numéro sept mesurant vingt deux pieds onze pouces et trois et un cinquième lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et lesdites mesures étant plus ou moins.

4º Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burtheville borné par la propriété Foucher De Circé, maintenant place Audubon, les rues Victor, maintenant Magnolia, Breslau maintenant Robertson, et Edmund, maintenant rue Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le dessein devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt trois pieds, sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia, lesdites mesures étant plus ou moins.

5º Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Général Taylor, Magazine et Constance, ledit lot mesurant trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot et ilet sont désignés sur les rôles d'assessement comme lot numéro quinze et ilet No 209.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans représentés par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, avec les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grimage, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

14 mai—14 21 28 — juin 4 11 15

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Augustine Mercier, feu me défunte de Joseph Bayle.

No 75,027 — Cour Civile de District, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mars 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain ilot ou ilet de terre étant et se trouvant situé dans le Troisième District de cette ville (autrefois dans ce qui était connu comme le Faubourg Darcantel) désigné comme ilet No 3157 (autrefois 50) sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832 et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit ilot ou ilet de terre est compris entre les rues Annette, St Antoine, Carnot et Bruins, ayant en mesure anglaise 319 pieds 8 pouces de face à la rue Annette, la même façade à la rue St Antoine, 309 pieds 8 pouces de face à la rue Bruins et la même façade à la rue Carnot, et contenant douze lots numérotés de 623 à 634 chacun inclusivement.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant C. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de meubles de maison, pendule, ornements, etc., au Filly et Mastiff dog.

Succession d'Eugène Dupré. No 76,661 — Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 8 juin 1905, à 10.30 heures a. m., à la Bourse d'encan de Stern No 344 rue Baronne transférée du No 926 Avenue du Parc de Ville pour en faciliter la vente, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

E. Howard McCaleb et E. Howard McCaleb Jr. avocats.

28 mai—28—juin 4 8

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Cottage Double et Résidence.

Nos 2032 et 2034 rue Quatrième

Entre les rues Saratoga et Sud Remparts.

Succession d'Adam Gims.

No 75,685—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 mai 1905, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2032 et 2034 rue Quatrième, entre les rues Saratoga et Sud Rempart, contenant de chaque côté 3 chambres; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., et plus complètement décrit comme suit:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, St Patrick maintenant Saratoga, et St Denis, (maintenant Sud Remparts) et mesurant trente pieds de face à ladite rue Quatrième sur quatre vingt quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la partie de façade du lot désigné par le No 19 dans un devis annexé à un acte passé pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1859, et dans un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 29 mars 1867, acquis par le défunt Adam Gims, par acte de A. Hero, jr notaire le 13 mai 1889.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Jas C. Davey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 29.

Le Commode Cottage Résidence Elevé en Bois, Couvert en ardoises.

Avec de Grands Terrains

No 703 avenue de l'Esplanade,

A l'encoignure de la rue Royale.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI le 13 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique.

Le cottage résidence bien situé en bois élevé de terre et couvert en ardoises, No 703 avenue de l'Esplanade, à l'encoignure de la rue Royale, contenant galeries sur le devant et dans le fond, grand vestibule au centre, 5 chambres, 2 cabinets, chambre à bain, etc., à l'étage principal, mansarde finie et 9 chambres au rez-de-chaussée.

Les terrains sont grands, mesurant 57' 10 4" de face à la rue Esplanade sur près de 200' de façade et profondeur sur la rue Royale, les lots du fond formant L ayant 100' de profondeur offrant suffisamment de terre pour améliorations si l'on en désire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans avec 8 0|0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, et devant faire un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai—28—juin 4 11 à 13.

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2539 rue Dumaine---Jolie résidence.

SUCCESSION D'OVIDE VILLERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 76 200.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido. MERCREDI, le 28 juin 1905, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 23 mai 1905 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 110 sur un plan de C. A. De Armas, daté le 7 avril 1852 déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire; ledit lot mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur 101 pieds 3 pouces et 7 1|2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 109 et 101 pieds 3 pouces et 1 1|2 ligne sur la ligne de division du lot 111. Les améliorations comprenant une jolie résidence ayant 4 chambres et galerie, bâtisse du fond, 1 chambre et 2 cabinets, citerne et latrine.

Termes et conditions—Comptant à l'adjudication, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1905.

Acte de vente pardevant John Wagner, notaire aux frais de l'acquéreur.

John J Darrieux, avocat.

28 mai—28—juin 4 11 18 25 28

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'encoignure de valeur améliorée,

Dans le Premier District.

Beaux Sites de Commerce.

MARDI, le 13 JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, je vendrai à l'enchère publique en vertu de deux ordres datés et signés le 30 mai 1905, dans les successions ci après énumérées, aux conditions du comptant l'acquéreur devant payer les taxes de 1905, faire un dépôt de 10 0|0 dans les mains de l'encanteur au moment de la vente, et devant payer pour les actes de vente pardevant Frank Zengel, notaire.

SUCCESSION DE VEUVE ROBIN MARTIN.

No 68,700 Division C.

Deux lots de terre, Nos 10 et 11 de l'ilet 713, borné par les rues Génois, D'Hémécourt, Télémaque et Bandin, le lot No 10 ayant une façade de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Génois avec une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 1|2 lignes à la rue D'Hémécourt, et formant l'encoignure desdites deux rues, le lot 11 contigu au lot 10 dans le fond et ayant une façade de 30 pieds à la rue D'Hémécourt avec une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes égales et parallèles.

SUCCESSION DE ANNA HAGGINS

No 68,701—Division C.

Trois lots de terre dans l'ilet 713, borné par les rues Génois, Bandin, D'Hémécourt et Télémaque, désignés par les Nos 1, 2 et 3, le lot No 1 mesurant 32 pieds, 1 ligne de face à la rue Génois par 108 pieds, 6 pouces et 4 lignes, le lot 2, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Génois par 108 pieds, 6 pouces et 4 1|2 lignes de profondeur, et le lot No 3, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Génois par 108 pieds, 6 pouces et 4 1|2 lignes de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bandin et Génois et les lots 2 et 3 sont contigus.

4 juin—4 11 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, etc.

Etant le contenu entier de la maison de pension et de logement

No 844 avenue Howard, entre les rues Carondelet et Baronne.

Germania Savings Bank and Trust Company, Agent, vs Mme Veuve Paul Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 76,111 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 14 juin 1905, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 844 avenue Howard entre les rues Carondelet et Baronne—

Le contenu entier de la maison de pension et de logement dans lesdits lieux consistant d'un grand assortiment de meubles de maison et installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

R. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse. 3 juin—3 & 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

Portant le No 2917 rue Claiborne, entre les rues Jackson et Première.

First Natchez Bank of Natchez, Miss., vs Charlotte Blake, femme de Nathan Hardin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 75,762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première, désigné comme lot No 7 de l'ilet No 412 sur un plan, déposé pour référence en l'étude de S. Magner ancien notaire en cette ville, comme partie d'un acte de dépôt daté le 8 février 1868, lequel dit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue Claiborne sur cent treize pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY. Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson & Soulé, avocats pour la demanderesse.

28 mai—28—juin 2 9 16 23 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Dominique Keit

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,623—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Christine Begg veuve de Dominique Keit administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Walter L. Gleason, avocat.

1 juin—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

Interdiction de Nelvil A. Puech — No 75,907, Division D Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Jugement—Cette affaire est venue ce jour pour être entendue sur l'application du demandeur, d'avoir Nelvil A. Puech défendeur, interdit.

Présents: John Dymond Jr. avocat pour le demandeur, Lamar C. Quintero avocat pour le défendeur.

Quand, après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et l'argument de l'avocat, la Cour étant de l'opinion pour les raisons ce jour verbalement assignées, que le défendeur, Nelvil A. Puech, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires:

Il est ordonné adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire, décrétant que le défendeur, Nelvil A. Puech, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononçant son interdiction, les frais de ces procédures devant être payés par la succession dudit défendeur.

Jugement rendu et lu en cour ouverte, le 3 mai 1905.

Jugement signé en cour ouverte, le 9 mai 1905.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

30 mai—30—juin 3 8

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Alexander J. Dwyer.

No 73,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1º Une action du stock de Dwyer Bros Ltd, à la valeur au pair de $100.00, cent dollars.

2º Une moitié d'intérêt indivis dans et à deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par le vieux numéro 52 rue Canal, et vieux numéro 71 rue Commune, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 133, borné par les rues Canal, Tchoupitoulas, Commune et Magasin, désignés comme lots Nos 23 et 9 et mesurant en mesure américaine comme suit: lot numéro 23 a 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune, 25 pieds 8 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot No 9 sur une profondeur de 70 pieds 1|2 ligne sur la ligne de côté du lot No 22, et 72 pieds 3 pouces 6 1|4 lignes sur l'autre ligne de côté. Lot 9 a 25 pieds de face à la rue du Canal sur 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur 72 pieds 3 pouces 6 1|4 lignes sur la ligne de côté du lot No 8 et 70 pieds 1|2 lignes sur la ligne de côté du lot No 10.

3º Une moitié indivise d'intérêt dans et à une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 132 borné par les rues Commune, Gravier, Tchoupitoulas et Magasin mesurant 42 pieds 3 pouces de face à la rue Commune par 50 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine, ensemble avec tous les droits et usage et passage d'une allée, 3 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, commune à ladite portion de terre et d'autres, conduisant à une autre allée commune 3 pieds 11 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Commune, laquelle dite portion de terre est composée des lots originaux numéros un et deux, sur un plan désigné comme numéro un, dressé par Charles F. Zimpel, voyer, daté le 30 août 1832, annexé à un acte de partage, exécuté pardevant William Christy, ancien notaire en cette ville, le 19 septembre 1832.

CONDITIONS—

Pour les effets mobiliers — comptant.

Pour la propriété foncière — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit du prix de vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ou à leur ordre et par lui ou par eux endossés en blanc, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale du vendeur, lien et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou acquéreurs et la police ou polices d'assurance transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur ou acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère ou leurs enchères toutes taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1905. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte ou actes de vente pardevant Abraham Goldberg, notaire, aux frais de l'acquéreur ou acquéreurs.

27 mai—27 28—juin 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple,

No 2718 rue Philip.

Entre les rues Magnolia et Clara.

Succession de Veuve Mathilda Thomas.

No 75,383—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 22 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 mai 1905 de l'Hon. Fred. D King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2718 rue Philip, comprenant un cottage simple retiré de la banquette, avec une allée pour voiture sur le côté et contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Magnolia et Clara, désigné comme ilet No 32 d'après un plan dudit ilet fait par L. H. Pilié voyer de ville, le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, ledit lot ou portion de terre mesurant 27 pieds, de face à la rue Philip, par une profondeur de 91 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en billets de un ou un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des billets et toutes les clauses coutumières et usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son adjudication les taxes de 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. W. Rischow, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

AVIS AUX CREANCIERS

Gustave Fitzner versus Frank A Nouilet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,87— Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Bernard Bruenn et Edgar M. Cahn, receveurs et liquidateurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — W. S. Parkerson et E. A. Parsons, avocats.

31 mai—31—juin 4 9

Succession de James M. Joyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 76,003 — Division E— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme James M. Joyce, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —R. J. Maloney, avocat.

30 mai—30—juin 3 8

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

... de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours ... des matières politiques, littéraires et locales;

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Renfermant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, complète ...